



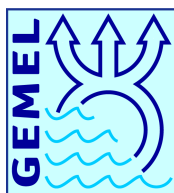
GEMEL Picardie
115 Quai Jeanne d'Arc
80230 Saint Valery sur Somme
03.22.26.85.25
gemel.picardie@libertysurf.fr
www.gemel.org

Projet :

Opérations de lutte contre le chiendent en Baie de Somme

DUPONCHELLE Gaetan
MEIRLAND Antoine

Aout 2012



Syndicat Mixte
Baie de Somme
Grand Littoral Picard



Agneau A.O.C.
Prés Salés de la Baie de Somme
Association de défense de
l'Appellation Prés-Salés de la
Baie de Somme



INTRODUCTION	3
Localisation des travaux.....	3
Modalités	4
SUIVI	8
Oiseaux.....	8
Végétation	8
Pratiques pastorales	8
BILAN.....	8
BIBLIOGRAPHIE	9

Introduction

Le chiendent maritime (*Elymus athericus*) est une espèce de graminée vivace se développant sur les niveaux les plus hauts des estuaires. Sa présence dans les estuaires de la Somme et de l'Authie est ancienne (Géhu, J.-M., 1975; Géhu, J.-M., 1979) mais ces mentions ne concernent que les franges des estuaires, en quantité limitée sur les digues et leurs bordures. Depuis cette date, le chiendent s'est fortement développé, couvrant une zone importante du fond des baies (GEMEL, 2007). Ce type de développement s'observe dans différents marais salés au niveau européen : Danemark (péninsule de Skallingen), en Allemagne (baie de Tümlauer), au Pays Bas (îles de Schiermonikoog) et en France (Baies de Canche, d'Authie, de Somme, du Mont Saint Michel, de St Brieuc, de l'Aiguillon...). Certains auteurs ont même qualifié cette espèce d'invasive (Valery, L., 2006) malgré son caractère autochtone.

Le développement du chiendent conduit à un peuplement quasi monospécifique, de haute taille. Les conséquences peuvent être importantes pour l'écosystème avec par exemple des effets sur les nurseries de poissons (Parlier, E. P. *et al.*, 2006), l'avifaune (Valery, L., 2006) ou pour l'arachnofaune (Pétillon, J. *et al.*, 2005).

A notre connaissance, aucun projet de contrôle de cette espèce n'a été réalisé de façon suivie et organisée. Ce projet présente différentes expérimentations issues d'un partenariat entre les éleveurs, les chasseurs, la Chambre d'Agriculture de la Somme, le Syndicat Mixte Baie de Somme Grand Littoral Picard et le GEMEL.

L'objectif de ces travaux est de restaurer les zones de chiendent à l'aide d'un travail de la végétation puis d'un pâturage d'entretien.

Il s'agit donc de remplacer le peuplement monospécifique à chiendent littoral par un peuplement végétal plus diversifié et appétant pour le bétail. Les attentes sont donc doubles : gains de biodiversité et restauration de l'activité pastorale sur la zone. Le choix des zones de travaux s'est porté sur les habitats de fond de baie. D'un point de vue écologique, le chiendent y est localisé dans sa limite haute, il y est donc plus sensible à la compétition (Adam, P., 1990). En effet d'autres milieux se développent sur les zones les plus haute des estuaires, en arrière de la zone à chiendent : habitat à féтуque, habitat à *Puccinellia distans*, zones d'*Agrostis stolonifera*, roselières saumâtres dans certains cas. Ces milieux sont beaucoup plus diversifiés que les zones à chiendent et ont une appétence importante pour les moutons. L'idée est donc de favoriser la succession écologique sur les hauts niveaux de l'estuaire en favorisant l'implantation de communautés d'échelons supérieurs au chiendent.

Localisation des travaux

La partie la plus interne de l'estuaire, comprise entre Saint Valery sur Somme et le Crotoy est la zone comportant le plus de chiendent (Meirland, A., 2010). Les zones d'expérimentation sont situées sur les lots C et D. En effet, les problèmes de pâturage liés à l'occupation par un troupeau illégal sur le lot B n'ont pas permis d'intervenir sur celui-ci. La Figure 1 permet de localiser les différentes zones d'intervention.

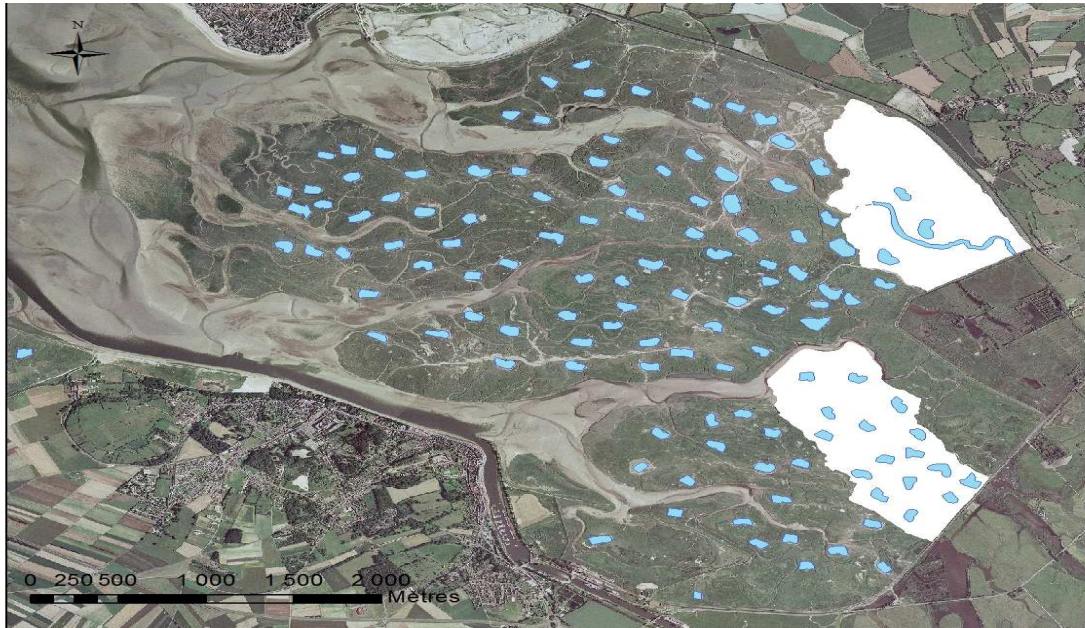


Figure 1 : Localisation des zones de travaux.

Modalités

La zone de travaux du **lot C** est présentée sur la Figure 2 Sur cette zone, 5 à 10 hectares seront travaillés. Les foins seront **fauchés et broyé** pour permettre une exportation par la marée des résidus. Sur cette zone, 1 à 2 hectares feront l'objet, après la fauche et le broyage, d'un travail du sol par un canadien. Les travaux sont réalisés par un prestataire financé par l'ACDPM.

Sur la base de la cartographie réalisée, le recouvrement en chiendent est présenté. Les zones les plus impactées et faisant l'objet d'un pâturage effectif par l'éleveur du lot C sont entourées de fuschia. L'ensemble de ces secteurs fait 17,4 ha. La surface potentielle de travaux est plus étendue que ce qui sera réalisé effectivement, les zones de travaux ne pouvant être précisément déterminées que sur le terrain, selon les possibilités de franchissement de l'engin.

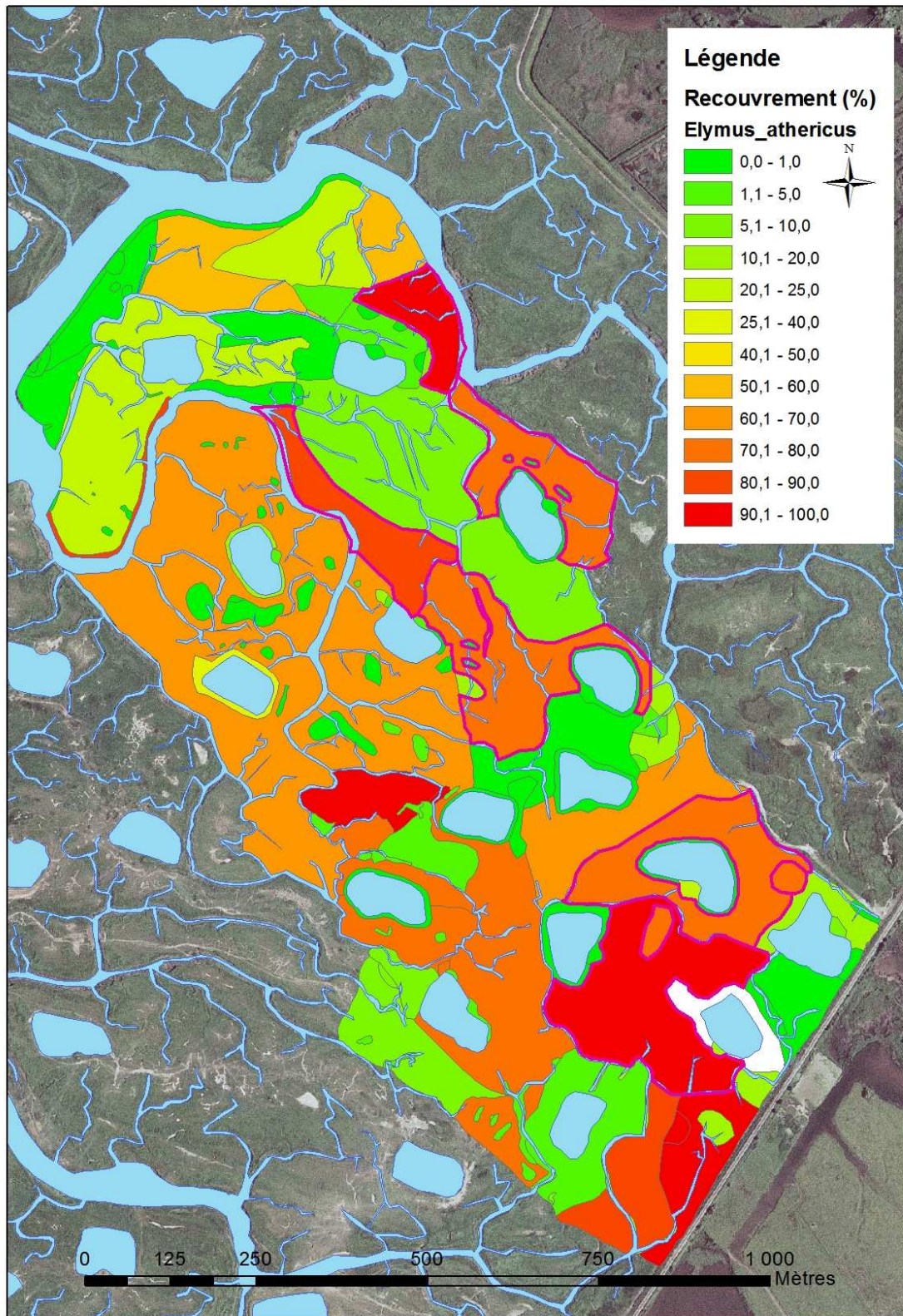


Figure 2 : Recouvrement en chiendent et zone de travaux proposée sur le lot C (entouré de fuschia)

La zone de travaux du **lot D** est présentée sur la Figure 3. Sur cette zone, 5 à 10 hectares seront travaillés. Les foins seront **fauchés et broyé** pour permettre une exportation par la marée des résidus. Sur cette zone, 1 à 2 hectares feront l'objet, après la fauche et le broyage, d'un travail du sol par un canadien. Les travaux sont réalisés par un prestataire financé par l'ACDPM.

Sur la base de la cartographie réalisée, le recouvrement en chiendent est présenté. Les zones les plus impactées sont entourées de fuschia. Cette zone est préférée à des endroit plus proches de la route pour éviter d'inciter le bétail à se rapprocher de celle-ci et de risquer des accidents de la circulation. L'ensemble de ce secteur fait 24,7 ha. La surface potentielle de travaux est plus étendue que ce qui sera réalisé effectivement, les zones de travaux ne pouvant être précisément déterminées que sur le terrain, selon les possibilité de franchissement de l'engin.

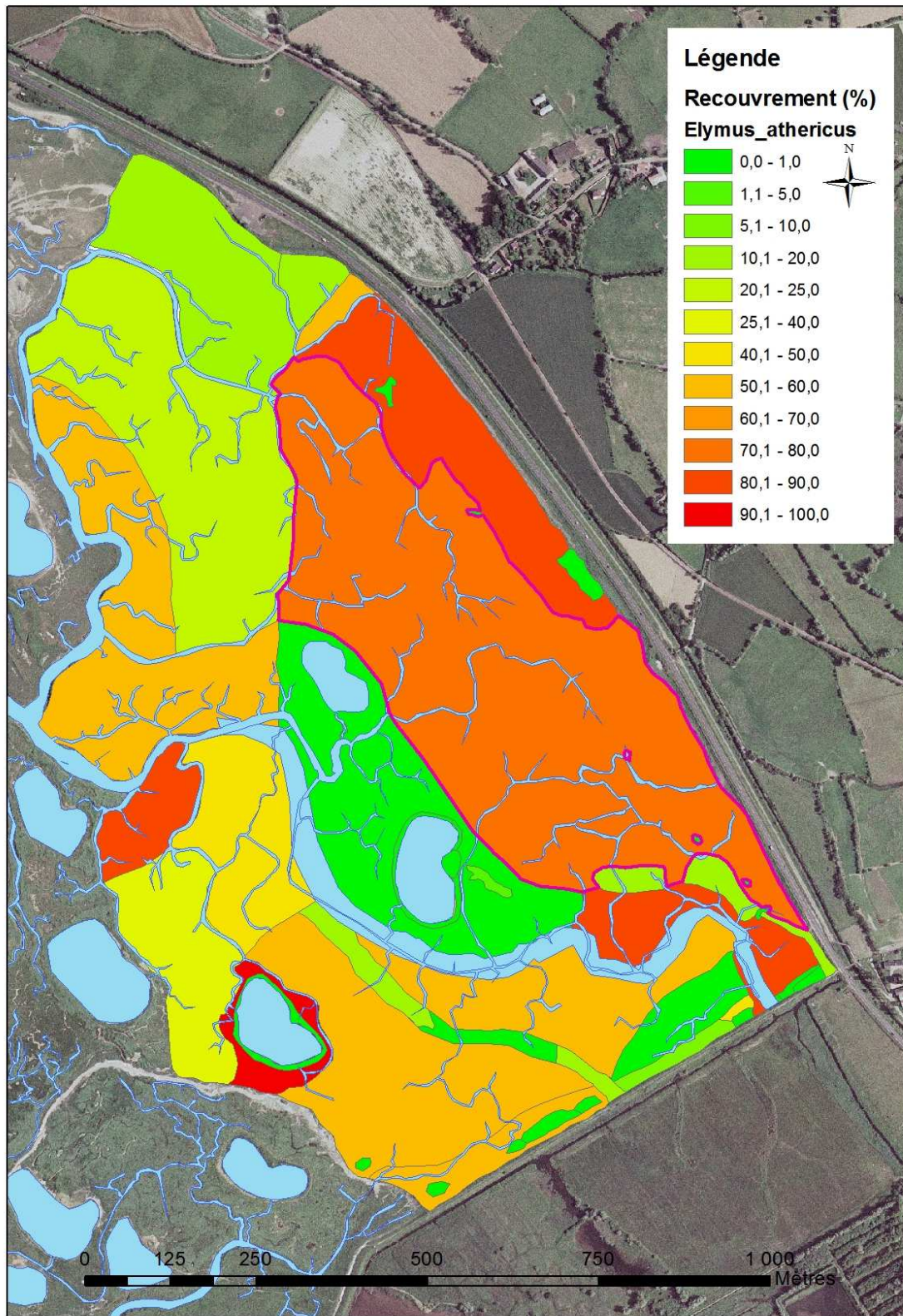


Figure 3 : Recouvrement en chiendent et zone de travaux proposée sur le lot D (entouré de fuschia)

Suivi

Les opérations de suivis seront coordonnées et synthétisées par le GEMEL.

Oiseaux

Différentes espèces d'oiseaux sont connues pour nicher dans les zones intertidales (Joyeux, E., 2001). Très peu d'éléments sont disponibles sur les estuaires picards. Afin d'évaluer l'impact potentiel des travaux sur l'avifaune, des itinéraires échantillons seront réalisés par le SMBDSGLP. Pour chacune des zones de travaux, différents passages ont été réalisés sur la zone avant travaux. Le comportement des oiseaux a été évalué. Le maximum de chaque espèce pour chaque comportement sera utilisé comme variable. L'an prochain, une seconde évaluation permettra appréhender une éventuelle évolution suite aux travaux.

Végétation

Avant travaux, une cartographie de la végétation de la zone a été réalisée par le GEMEL. Les recouvrements de chaque espèce végétale a été noté sur chaque zone homogène de végétation. L'ensemble de ces informations sont compilées sous un logiciel de SIG. Sur les zones travaillées, un passage en septembre permettra d'évaluer le regain et l'évolution de la végétation.

Pratiques pastorales

Sur chacune des zones de pâturage, l'éleveur notera sur un carnet de marée la présence ou non, pour chaque jour, du nombre approximatif d'animaux sur la zone (en précisant divagation libre ou parc de contention et dimension approximative du parc).

Bilan

Un premier bilan des opération sera réalisé au mois d'octobre avec les différents intervenant sur la base des opérations de l'année. Ce sera également l'occasion, si l'opération est concluante, d'organiser les travaux 2013.

Bibliographie

Adam, P. (1990). Saltmarsh Ecology.

Géhu, J.-M. (1975). Données sur la végétation des prés salés de la baie de Somme. Colloque phytosociologique, Lille.

Géhu, J.-M. (1979). Etude phytocoenotique analytique et globale de l'ensemble des vases et prés salés et saumâtres de la façade atlantique française. Rapport de synthèse. Bailleul, Ministère de l'environnement et du cadre de vie: 514.

GEMEL (2007). Rapport à l'Union Européenne sur le programme PICCEL : "Picardie Connaissance et Exploitation du Littoral". Saint Valery sur Somme (France): 17 (+DVD).

Joyeux, E. (2001). Les prés salés de la Baie de l'Aiguillon - intérêt et enjeux. La restauration des écosystèmes côtiers. Drévès, L. & Chaussepied, M. Brest, IFREMER: 143-152.

Meirland, A. (2010). Propositions de périmètres des lots de pâturage dans le cadre de la modification de l'AOT moutons. Saint Valery sur Somme (France), GEMEL: 22.

Meirland, A. (2011). Evolution de la végétation de la Baie de Somme au cours des cent dernières années. Enjeux environnementaux et socio-économiques de la Baie de Somme, Cap Hornu, Saint Valery sur Somme.

Parlier, E. P., Albert, F., Cuzange, P.-A., Don, J. & Feunteun, E. (2006). "Impact of vegetation structure dynamics and usage on the nursery function of West European tidal salt-marshes." Cahiers de Biologie Marine **47**: 47-62.

Pétilion, J., Ysnel, F., Lefeuvre, J.-C. & Canard, A. (2005). "Are salt marsh invasion by the grass *Elymus athericus* a threat for two dominant Halophilic wolf spider?" The Journal of Arachnology **33**: 236-242.

Valery, L. (2006). Approche systémique de l'impact d'une espèce invasive : le cas d'une espèce indigène dans un milieu en voie d'eutrophisation., Université de Rennes 1: 276.